

2019/12/16

Procès-verbal de la **séance sur le budget 2020** du conseil de la Municipalité tenue au lieu des séances, **lundi le 16 décembre 2019** à 19 h 30 sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et conseillers :	Ginette Caza,	district 1
	Roger Carignan,	district 3
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	François Boileau,	district 5
	Johanne Leduc,	district 6

La conseillère, Heather L'Heureux, absence motivée district 2

Le directeur général et secrétaire-trésorier : Denis Lévesque

Les membres présents forment le quorum.

Le maire s'assure que tous les membres du conseil ont dûment reçu leur avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SUR LE BUDGET

La séance sur le budget est ouverte à 19 h 30 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

396-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les délibérations et la période de questions de la présente séance doivent porter exclusivement sur le budget ;

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2020 ;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années, 2020, 2021 et 2022 ;
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables 2020 ;
6. Distribution du budget ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.

Adoptée

397-2019

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter les prévisions des revenus et des dépenses suivantes pour l'exercice financier 2020 :

REVENUS	2020
Taxes	-4 199 891 \$
Paiement tenant lieu de taxes	-7 056 \$
Services rendus	-104 791 \$
Imposition de droits	-110 100 \$
Amendes et pénalités	-2 000 \$
Intérêts	-27 000 \$
Autres revenus	-5 000 \$
Transferts	-600 887 \$
Surplus accumulé affecté	-116 026 \$
TOTAL DES REVENUS	-5 172 751 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2020
Administration générale	1 071 017 \$
Sécurité publique	781 021 \$
Transport	1 982 313 \$
Hygiène du milieu	847 033 \$
Aménagement, urbanisme et développement	199 130 \$
Loisirs et culture	548 969 \$
Frais de financement	75 000 \$
Financement	251 793.00 \$
Fonds de roulement	0.00 \$
Amortissement des immobilisations	-583 525.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 172 751 \$

Adoptée

2019/12/16
398-2019

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

TITRE DU PROJET	Année : 2020	Année : 2021	Année : 2022	Total des trois années	Total du projet
Aménagement de l'hôtel de ville		100 000 \$		100 000 \$	100 000 \$
Camion – Service incendie			600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
Réfection de chemins	365 000 \$	350 000 \$	450 000 \$	1 165 000 \$	1 165 000 \$

Chargeur	100 000 \$			100 000 \$	100 000 \$
Camion hygiène	290 000 \$	290 000 \$		580 000 \$	580 000 \$
Camionnette		60 000 \$		60 000 \$	60 000 \$
Camion Premier Répondant	70 000 \$			70 000 \$	70 000 \$
Réparation de la Maison des organismes	32 000 \$	80 000 \$		112 000 \$	112 000 \$
Total	857 000 \$	880 000 \$	1 050 000 \$	2 787 000 \$	2 787 000 \$

Adoptée

2019/12/16

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ANNUELLES ET LES TAXES POUR LES SERVICES AINSI QUE LES MODALITÉS APPLICABLES EN 2020

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée Ginette Caza, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables en 2020.

Le projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies du projet de règlement sont disponibles pour le public.

DISTRIBUTION DU BUDGET

Le document explicatif du budget 2020 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, comme prévu par la Loi.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Heure de début : 19 h 55

Heure de fin : 20 h 02

399-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire, Gino Moretti demande la levée de la séance.
Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza, de lever la séance.
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de lever la séance.
Il est 20 h 03.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Denis Lévesque
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.